



Biron 

Rapport sur le travail forcé et le travail des enfants 2023

Date : 23 mai 2024





Table des matières

1. Introduction	3
2. Prévention et atténuation des risques de travail forcé et de travail des enfants	3
3. Nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement	4
3.1. Nos activités	4
3.2. Notre chaîne d'approvisionnement	4
4. Politiques et processus de diligence raisonnable	5
5. Évaluation des risques et mesures correctives	6
6. Formations	7
7. Évaluation de l'efficacité de notre approche	7
8. Approbation et attestation	8

1. Introduction

Ce rapport concerne l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023. Il est publié par Biron Groupe Santé inc. et ses filiales concernées, en conformité avec la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi ») en vigueur au Canada. Ce rapport présente les mesures prises pour prévenir et atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement.

Les références dans ce rapport à « Groupe Biron », « Société », « nous », « notre » et à des termes similaires désignent Biron Groupe Santé inc. et ses filiales en général, une ou plusieurs d'entre elles, ou ceux et celles qui y travaillent. Les filiales de la Société incluses dans la portée de ce rapport sont Imagix Imagerie Médicale inc. et Gestion Imagix Inc.

2. Prévention et atténuation des risques de travail forcé et de travail des enfants

Nous considérons que le respect des droits de la personne est une responsabilité fondamentale de Groupe Biron et nous nous engageons à poursuivre une culture de progrès continu dans le cadre de nos pratiques visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants au sein de nos propres opérations, tout en requérant le même engagement de la part de nos fournisseurs.

Au cours de notre dernier exercice financier, nous avons continué de mener nos activités en conformité avec ces valeurs et d'adopter des pratiques respectueuses des droits des travailleurs, en plus de mettre en place les mesures suivantes :

- la cartographie de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement dans l'optique d'identifier la localisation de nos principaux fournisseurs directs et avons entamé l'identification de la provenance des produits que ces fournisseurs nous procurent; et
- la tenue de rencontres d'équipe afin de discuter des enjeux relatifs au travail forcé et au travail des enfants et avons planifié nos actions éventuelles afin de contribuer à l'effort collectif que requiert la lutte contre ces enjeux d'importance.

Ces mesures sont plus amplement décrites dans ce rapport, qui donne également un aperçu de certaines initiatives que nous entrevoyons en matière de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, étant entendu que celles-ci sont évolutives.

3. Nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement

3.1. Nos activités

Établie depuis 1952, Groupe Biron est une entreprise familiale oeuvrant dans le secteur médical et offrant des services de laboratoire, de prélèvements, de soins du travail et du sommeil, d'imagerie médicale, de radiologie, ainsi des services médicaux relatifs à la génétique et à l'intelligence artificielle. Dans le cadre de ses activités comprenant 120 points de services, deux laboratoires, deux entrepôts de distribution et 19 cliniques de radiologie et d'imagerie médicale, la Société emploie plus de 950 employés et est présente dans 13 régions administratives à travers le Québec.

Groupe Biron mène ses activités sous diverses marques de commerce - Biron Laboratoire Médical (BLM), Biron Soins du sommeil (BSS), Biron Santé au Travail (BST), Imagix (IMX), Medvue, Path-Assistant et Biron Génétique (BGN) - et déploie son expertise médicale dans plusieurs spécialités :

- **Laboratoires** – Nous offrons des services d'analyses médicales en hématologie, biochimie, microbiologie, pathologie, des analyses toxicologiques de même que des analyses en génétique. Des services connexes tels que les prélèvements, les électrocardiogrammes, le monitoring ambulatoire de la pression artérielle et les services d'immunisation sont offerts via les activités reliées aux points de services et de prélèvements.
- **Soins du sommeil** – Nous nous spécialisons dans le diagnostic des troubles du sommeil et le traitement de l'apnée du sommeil et autres troubles du sommeil.
- **Génétique** – Nous effectuons des tests pharmacogénomiques qui permettent de découvrir comment l'ADN influence une réponse aux médicaments.
- **Santé au travail** – Nous offrons des services d'expertise en médecine du travail, des bilans de santé, des examens médicaux ponctuels, des cliniques de vaccination, des évaluations médicales pré-emploi, des conseils aux employeurs et autres. Ces mesures sont plus amplement décrites dans ce rapport, qui donne également un aperçu de certaines initiatives que nous entrevoyons en matière de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, étant entendu que celles-ci sont évolutives.
- **Imagerie médicale** – Nos services d'imagerie médicale générale et spécialisée sont dispensés via des laboratoires d'imagerie médicale et les activités d'intelligence artificielle se spécialisent dans le développement des logiciels à titre d'instruments médicaux.

La responsabilité et la bienveillance sont au coeur de nos processus décisionnels, notre objectif étant d'offrir une expérience exemplaire à tous nos clients et de permettre à nos employés d'évoluer dans un milieu conforme aux normes supérieures en matière d'éthique.

3.2. Notre chaîne d'approvisionnement

Notre équipe de direction spécialisée en matière d'approvisionnement opère via un processus de qualification des fournisseurs robuste qui inclut plusieurs facteurs relatifs à la qualité des produits, à la conformité réglementaire, à la gestion des ressources humaines, à la santé et sécurité, ainsi qu'à la protection de l'environnement. Dans la foulée de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi, nous avons continué d'appliquer ce processus, en plus d'entamer notre réflexion afin d'y intégrer des considérations en matière de droits de la personne au cours de la prochaine année.

Notre chaîne d'approvisionnement se concentre principalement en Amérique du Nord et en Europe. Les produits que nous nous procurons incluent des appareils, masques et accessoires, ainsi que des consommables et matières premières utilisés dans nos opérations.



Selon notre exercice de cartographie de nos activités couvrant nos vingt principaux fournisseurs directs, représentant plus de 80 % du total de nos achats, nous avons établi que près de 93% de nos fournisseurs directs sont des sociétés canadiennes, américaines et européennes et qu'une faible proportion de nos achats sont faits auprès de fournisseurs dont le siège social est situé en Océanie (5,4 %) et au Moyen-Orient (1,9%). Cependant, ces fournisseurs détenant en quasi-totalité des entités situées au Canada, les importations effectuées par Groupe Biron sont limitées (moins de 5 % de nos achats) et proviennent en totalité d'entités américaines.

Nous sommes également conscients que nos fournisseurs ont des chaînes d'approvisionnement complexes qui peuvent s'étendre à des pays présentant potentiellement des risques plus élevés et pour lesquels notre visibilité est limitée. Lorsque ce type de risque est identifié, nous mettons en place des mesures pour mieux le gérer. Par exemple, nos consommables de laboratoires, incluant les équipements de protection individuelle, sont généralement fabriqués en Asie par des fournisseurs indirects. C'est pourquoi nous faisons affaire avec un fournisseur certifié par la *Worldwide Responsible Accredited Production*, une certification qui couvre de nombreux principes de production responsable, notamment en matière d'interdiction de recours au travail forcé et au travail des enfants.



4. Politiques et processus de diligence raisonnable

Le respect des droits de nos employés et de ceux des collectivités où nous exerçons nos activités est ancré dans l'esprit de nos valeurs.

Groupe Biron a adopté plusieurs politiques et procédures visant à promouvoir le maintien d'un comportement éthique par l'entreprise et ceux qui y travaillent, ainsi que le bien-être et la santé et sécurité de ses employés. Ces politiques et procédures sont régulièrement révisées, et dans le cadre des prochaines révisions à venir, nous comptons y inclure des considérations spécifiques aux enjeux que sont le travail forcé et le travail des enfants.

Groupe Biron a notamment l'intention de développer un code de conduite interne en matière d'approvisionnement qui inclura des clauses spécifiques relatives à lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, à l'éthique des affaires, à l'équité au travail et à la lutte contre la corruption. Également, Groupe Biron prévoit développer un code de conduite des fournisseurs qui sera annexé à chaque contrat et auquel tout fournisseur s'engagera d'adhérer lors de la conclusion du contrat.

Politique et cadre conceptuel sur l'éthique

Groupe Biron a adopté une politique et un cadre conceptuel sur l'éthique (la « Politique sur l'éthique ») traduisant les attentes de l'entreprise en termes de conduite professionnelle et d'éthique. La Politique sur l'éthique s'adresse à tous les employés de la Société et à l'ensemble de ses activités. Cette politique garantit le traitement de tout signalement sous le sceau de la confidentialité, et ce sans risque de représailles pour le déclarant. La Politique sur l'éthique permet d'harmoniser les comportements au sein de l'organisation tout en servant de guide à nos employés quant aux comportements éthiques à adopter.

Manuel de l'employé

La Société a adopté un manuel de l'employé présentant les règles applicables à ses activités, mais également les avantages et bénéfices auxquels a droit chacun de ses employés, dans un souci d'équité et de pleine transparence envers son personnel. Ce manuel présente notre mission, nos valeurs ainsi que les différentes politiques de la Société. Il présente par ailleurs les règles applicables en matière de santé et sécurité au travail ou renvoie à la documentation pertinente en la matière.



Politique sur le harcèlement et la violence au travail

Groupe Biron a adopté une politique sur le harcèlement et la violence au travail ayant pour objet de maintenir un climat de travail sain et un environnement exempt de toute forme de harcèlement et d'intimidation incluant toute forme de violence, ainsi que de contribuer à la sensibilisation de nos employés relativement à ces enjeux. Cette politique encourage le signalement de toute situation contrevenant à son objet et garantit son traitement diligent, impartial, discret et confidentiel. La politique prévoit également une garantie d'absence de représailles contre toute personne ayant procédé de bonne foi à un signalement.

Processus de diligence raisonnable

Groupe Biron applique une procédure de sélection, de qualification et d'évaluation de la performance de nos fournisseurs. À ce jour, ce processus vise principalement à confirmer la conformité de nos partenaires d'affaires par rapport à des critères opérationnels. Nous avons toutefois l'intention de renforcer ce processus en y incluant un volet traitant expressément du travail forcé ou du travail des enfants.



5. Évaluation des risques et mesures correctives

Dans le cadre de notre évaluation des risques, nous avons effectué la cartographie d'une partie importante de nos activités et de la localisation de nos principaux fournisseurs directs. Étant donné le caractère préliminaire de cet exercice, nous n'avons pas identifié de risques spécifiques relatifs au travail forcé ou au travail des enfants.

De plus, étant donné que la quasi-totalité de nos principaux fournisseurs directs est située au Canada ou aux États-Unis, nous estimons que notre exposition à ces risques est limitée. Cependant, nous sommes conscients que nos fournisseurs possèdent leurs propres chaînes d'approvisionnement et qu'il est complexe d'avoir une visibilité complète sur celles-ci.

C'est pourquoi Groupe Biron a l'intention d'annexer un code de conduite des fournisseurs à ses contrats et de mettre en place des processus internes d'approvisionnement en matière de gestions des risques relatifs au travail forcé et au travail des enfants. Nous sommes déterminés à contribuer à la lutte contre toute violation des droits de la personne et à entreprendre des efforts raisonnables en fonction de la nature de nos activités pour mettre de l'avant nos valeurs et notre responsabilité sociale d'entreprise.

Nous n'avons eu connaissance d'aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement et n'avons conséquemment pas eu à prendre de mesures correctives pour remédier à une telle situation. Nous n'avons également identifié aucune perte de revenu pour les familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Dans l'éventualité où une situation de travail forcé ou de travail des enfants était portée à notre attention, cette situation serait promptement investiguée, en collaboration avec un expert externe (si requis), et Groupe Biron mettrait en oeuvre un plan d'action commercialement raisonnable et adapté au contexte particulier de la situation.

6. Formations

Quoique nous n'ayons pas dispensé de formation à notre personnel en ce qui concerne les enjeux spécifiques du travail forcé et du travail des enfants, chacun de nos nouveaux employés est tenu de suivre une formation sur les normes et comportements éthiques mis de l'avant par Groupe Biron. En sus, tous nos employés sont tenus de participer annuellement à une activité portant sur l'éthique.

Groupe Biron tient à favoriser le développement de ses employés et considère que la formation est un processus continuellement en amélioration, parce que l'on doit s'adapter aux exigences et aux divers changements qui nous entourent. Pour ce faire, nous avons mis sur pied un comité de formation qui travaille en collaboration avec le service des ressources humaines et la direction de l'entreprise.

7. Évaluation de l'efficacité de notre approche

Groupe Biron évalue l'efficacité de ses efforts pour éviter le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités et dans ses chaînes d'approvisionnement grâce à un processus de vérification et de révision régulière de ses politiques et procédures. Si une situation de travail forcé était portée à notre connaissance, nous recueillerions l'information nécessaire pour identifier sa cause, pour revoir nos politiques et procédures à la lumière de cette situation et ainsi évaluer l'efficacité de nos actions.

Nous sommes conscients qu'il y a toujours place à l'amélioration, et c'est pourquoi nous avons l'intention de développer notre processus d'évaluation de l'efficacité de nos actions en procédant, en 2024-2025, à une révision de notre processus de qualification de nos fournisseurs. Cette révision permettra l'inclusion de facteurs de risques liés aux droits de la personne dans notre processus de sélection et nous permettra conséquemment de mieux documenter et évaluer l'efficacité des mesures mises en place pour contrer les enjeux relatifs au travail forcé et des enfants. L'adoption éventuelle d'un code de conduite des fournisseurs et son annexion à nos contrats contribuera également à l'évaluation de l'efficacité de nos actions.

8. Approbation et attestation

Ce rapport a été approuvé par Biron Groupe Santé inc. le 23 mai 2024 conformément au sous-paragraphe 11 (4)(b)(ii) de la Loi et constitue le rapport de notre groupe pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour les entités énumérées à la première section de ce rapport. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Biron Groupe Santé inc.



Nom complet: Caroline Biron

Titre: Présidente

Date: 23/05/2024



Biron Groupe Santé (siège social)

4105-F, boulevard Matte,
Brossard (Québec)
J4Y 2P4

info@biron.com

biron.com